



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **SCH SERVICES ET CONSEILS HOTELIERS SA**, ch.
du Léman, 1031 Mex
2. Date du prononcé de dissolution: 08.10.2012
3. Suspension de faillite: 11.03.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.04.2013
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : concevoir, développer, installer, maintenir, acheter et vendre des programmes et du matériel informatiques ou exercer toute autre forme de commerce dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration
Par jugement rendu par le Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois le 08.10.2012, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731 b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

Office des faillites de l'arrondissement de
la Broye et du Nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

00879263

